

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 octobre 2017

PLFSS POUR 2018 - (N° 269)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 393

présenté par
M. Véran

ARTICLE 35

À la première phrase de l'alinéa 39, après la troisième occurrence du mot :

« et »,

insérer les mots :

« sous réserve ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.